Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 juin 2019

Association Sacré XV

198 avenue Jean-Jaurès 51100 Reims www.sacrexv-sdrr.tk

Le 19 juin 2019, à Reims, les membres de l'association SACRÉ XV se sont réunis au club house du Stade de Reims Rugby (59 rue Roger Salengro 51100 Reims) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents et représentés. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr NAELS Julien, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr SAINT MARTIN Antoine, secrétaire de l'association.

Mr BOURQUEL Gildas a été désigné comme scrutateur.

Plus du quart des membres à jour de cotisation étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ; Approbation du budget ; Modification des statuts ; Renouvellement des mandats de membres du conseil d'administration ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations et qu'ils sont disponibles sur le bureau de l'assemblée.

Il a été fait lecture des différents rapports moral et financier.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Le Président a rappelé l'origine de l'association et sa volonté de mieux souder les différents acteurs du club du Stade de Reims Rugby.

Les évènements organisés au cours de l'année ont été énumérés. Les bons résultats financiers de cette première année ont permis à l'association de faire un don à l'école de rugby et d'être bénéficiaire.

Comme toute association, cette dernière est constamment à la recherche de bénévole et de nouveaux partenaires.

Certains membres ont demandés s'il était possible d'obtenir à nouveau un jeu de fléchette au club house et qu'elle serait la gestion de ce dernier après les entraînements du vendredi soir, le bureau a dit qu'un compromis serait trouvé avec le club. L'installation d'un nouveau jeu de fléchette n'est pas à l'ordre du jour pour le moment.

Plus personne ne demandant la parole, le Président de séance a mis aux vote les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Première résolution :

L'assemblée approuve le rapport moral du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Deuxième résolution :

L'assemblée approuve le rapport financier du bureau et lui donne quitus de sa gestion. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Troisième résolution :

L'assemblée approuve les modifications des statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

• Ouatrième résolution :

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvèle Mr Musikas Arthur, Mr Naels Julien, Mr Jouffre Alexandre, Mr Bourquel Gildas, Mr Saint-Martin Antoine, Mr Sautier Marien et Mr Watrin Camille en qualité de membres du Conseil d'Administration.

L'Assemblée approuve le mandat de Mme Fortuné Manon, de Mme Perrin Maud et de Mr Grosman Charlie comme membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Reims, le 07 juin 2019

Le Président de séance Le Secrétaire de séance

Naels Julien Saint-Martin Antoine